

Installation de compteurs d'eau : la Municipalité s'engage pour la préservation de l'eau potable

Mont-Blanc, 28 novembre 2023 – Le remplacement ou l'installation de compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions (ICI), ainsi que dans 60 résidences desservies par l'aqueduc municipal se fera sur le territoire dans le cadre de la [Stratégie québécoise d'économie d'eau potable](#) mise en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

La Stratégie a notamment pour objectif de mieux connaître les habitudes de consommation d'eau potable des Québécois et Québécoises. La préservation de l'eau douce et potable est un enjeu environnemental et social d'importance. Puisque cette initiative s'inscrit également dans les valeurs de la Municipalité et que nous souhaitons développer une saine gestion de l'eau potable sur notre territoire, nous procéderons à l'installation de compteurs d'eau dans le cadre de cette stratégie. Il n'y aura pas de coût individuel en lien avec ce projet.

Le premier volet de la démarche consiste à remplacer les compteurs d'eau présents dans les ICI. En effet, la majorité des ICI sont déjà équipés de compteurs d'eau depuis presque 20 ans. Cependant, ceux-ci sont rendus à leur fin de vie utile. Des compteurs plus modernes seront donc installés afin d'avoir des données fiables et de faciliter leur collecte.

Le deuxième volet consiste à installer des compteurs d'eau dans des résidences choisies au hasard. Le MAMH a développé un outil permettant à la Municipalité de procéder au tirage au sort de façon impartiale. Pour notre municipalité, c'est 60 compteurs d'eau qui devront être installés afin de remplir les exigences de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*. Les occupants des résidences sélectionnées recevront dans les prochains mois une communication afin de les informer des prochaines étapes.

-30-

Source :

Municipalité de Mont-Blanc
Gilles Bélanger
Directeur général adjoint
819 688-2161, poste 228
dga@mont-blanc.quebec